



Secrétaire général

Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : [fpf@federation-photo.fr](mailto:fpf@federation-photo.fr) - Internet : [www.federation-photo.fr](http://www.federation-photo.fr)

## **Procès-verbal de la réunion du CA Du 27 juin à Paris, au 3bis rue Jules Vallès.**

Absent : [Robert Alcaraz](#)

### Orientation générale du président

Jean Saleilles, après avoir remercié tous les assistants pour leur présence, leur disponibilité, propose afin d'être mieux connu de tous, une présentation de sa carrière professionnelle et associative. Il précise les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration et bien que favorable, ainsi que le CA, à ce que l'ensemble des acteurs soient autour de la table, seules les quinze voix des 3 collèges élues, comptent au CA, en attendant une modification statutaire. Il précise aussi lever le pied sur des engagements associatifs ultérieurs, pour se consacrer prioritairement à notre fédération.

Il souhaite également, que sauf avis contraire du secrétaire général, les comptes rendus soient établis à partir des prises de notes et n'approuve pas l'enregistrement des séances.

En premier lieu il propose la cooptation d'Alain Besnard, présent et invité à ce conseil, en qualité de responsable du département partenariat. A main levée, le conseil d'administration adopte la proposition. Alain Besnard siègera au CA sans voix délibérative.

Sont présents à ce CA tous les membres élus lors du congrès d'Aurillac. Seul manque Robert Alcaraz élu au département formation qui avait annoncé sa venue. La secrétaire de la FPF, Pascale Fagetti est conviée par le président à assister à ce premier CA.

Le président fixe les grandes lignes de ses actions pour notre fédération et revient sur les élections lors du congrès. Les urnes se sont exprimées et il nous faut entendre le message des adhérents ! Il a eu un ressenti de besoin de nouveautés et c'est à cet effet et au vu des gens élus composant l'équipe fédérale, qu'il s'est positionné pour prendre la présidence, ayant lui même envoyé précédemment au président, des propositions de mesures pour moderniser la FPF.

Le regard que porte le président sur la FPF, s'appuie sur des expériences personnelles : en club, comme président de l'UR 12, comme organisateur de salon, festival, comme juge (une centaine, régionaux, nationaux, internationaux), comme commissaire (reportage) et comme auteur : AFIAP, EsFIAP, RISF2, MFCF, ACEF, (va falloir demandé FPF, sinon...)

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, énormément de travail de l'équipe fédérale, un potentiel, une connaissance existe, le verre est vraiment à moitié plein et c'est bien de cela qu'il s'agit, soyons positifs, les adhérents demandent du changement.

Il est nécessaire aussi d'arrêter de faire courir des bruits négatifs : la perte d'adhérents n'est pas celle prévue et évoquée et les comptes devraient être en équilibre, au plus tard mai 2020. Avec un retour à la convivialité et au partage, la perte des adhérents peut être enrayerée.

Il faut donc faire passer une autre image de la FPF : on écrit une nouvelle page, sans dénigrer le travail réalisé et on fait bloc au profit de nos adhérents.

Trois objectifs :

- Comptes en équilibre,
- Arrêt de la perte des adhérents, La FPF, aujourd'hui, ce sont 525 clubs et 8536 adhérents. Voilà les bons chiffres, ceux sur lesquels notre Conseil d'Administration doit travailler.
- Retour de la convivialité, du partage, cela ne se décrète pas, cela se gagne chaque jour.

Quelle Stratégie ?

- Réduire les dépenses,
- Rendre lisible, visible la FPF, les UR,
- Travailler ensemble : équipe FPF, Présidents d'UR, clubs, auteurs,

Comment y répondre :

- Concernant les congrès, nous travaillerons désormais ainsi : le conseil d'administration fixera un budget et le comité de pilotage devra faire en conséquence.
- Il sera proposé un projet visant à valoriser le travail des auteurs, des clubs, des juges et il est demandé la fin des guerres de chapelle qui a alourdi l'ambiance du congrès d'Aurillac. Nous travaillons tous pour la FPF. Nous savons qu'environ 35% des adhérents participent aux concours fédéraux, la question est de savoir : que proposer aux autres adhérents ? Qu'attendent-ils de la FPF ? Beaucoup sont positionnés sur des activités comme les livres photos, les expositions. La FPF se doit de les accompagner. Rendons visible ce qui se fait sur tout le territoire. Gérard Morisot, propose de mettre en place sur le site de la fédération une visibilité des manifestations soutenues par les Unions Régionales. Il est demandé à Mélanie, Département Communication la réalisation d'une affiche type, avec la charte graphique FPF. Il y a de l'événement National et du Régional
- Redonner la main aux présidents d'UR : celles-ci font parties intégrantes de la fédération, puisqu'elles en sont l'émanation et la déclinaison. Le président d'UR en est le vecteur.

L'utilisation systématique des logos de la FPF et des UR, ainsi que des partenaires majeurs sur toutes les affiches et média est une nécessité pour notre visibilité. Il faut également rendre visible les initiatives photographiques qui se passent au sein des UR et au sein des clubs.

Si un événement national est validé, soutenu, par la FPF, le président d'UR devra y être associé et il pourra même avoir la main sur cet événement.

Au niveau des compétitions, le président demande à ce que toutes les photos soient jugées, même si non classées. Les jugements devront se faire dans la tolérance, mais en cas de litige, c'est bien le conseil d'administration qui arbitrera. Le président sera présent sur toutes les Coupes de France mais ne sera pas un commissaire bis.

Concernant le « mot » périodique du président, il ne sera plus systématiquement mensuel. Il ne sera pas non plus le mot exclusif du président, mais le mot de l'équipe fédérale. Si un des membres du conseil ou un des responsables de département ou structure veut y prendre la parole, il le pourra. Lors du CISP de septembre un calendrier sera proposé.

Le président remercie ses collaborateurs pour les investissements qu'il sollicite et demande de ne pas jeter tout ce qui a été fait mais de continuer à construire, pour nos auteurs, nos clubs, pour la Fédé...

La boutique de la fédération

Le président a confié à l'administrateur Jean Claude Luque le soin de réactiver et de gérer la boutique.

Jean Claude Luque présente donc son projet.

Les tenues fédérales seront remises en service afin de renforcer l'appartenance à la fpf et assurer une meilleure visibilité.

Les objets proposés dans la boutique seront divers et variés : carnets, clés usb, stylos, maillots , polos, .....liste non exhaustive.

Il convient bien entendu ne pas perdre d'argent.

Mais il faut que les unions régionales et les clubs à travers elles puissent acquérir ces objets axés prix diminués pour alimenter leurs manifestations.

Questions :

Est ce que les bénéfiques faits au niveau des ur resteront aux ur : oui ! Mais le prix de vente dans les ur ne devra pas dépasser celui de la vente en ligne de la fédération.

Le polo comme tenue fédérale n'est pas très adapté à la physionomie féminine, y aura t'il autre chose de prévu ? Jean Claude va y réfléchir et fera des propositions.

### Représentation de la fpf en Arles

Francine Chiche, présidente de l'ur13, PACCA, informe l'ensemble du conseil que son équipe représentera la fpf lors du festival pff en Arles du 1er au 7 juillet. Le stand est bien placé et présentera le grand prix fpf de la créativité.

C'est la première fois que la fpf sera visible en Arles.

Cette manifestation se fera sans coût notable grâce au partenariat avec une autre association.

Le président précise que pour ce type d'événement, les coûts prévisionnels et réels devront être renseignés. La validation du Bureau sera demandée.

À cet effet, le trésorier, Serge Breard, a établi une procédure et édite un document de suivi financier événementiel, qui devra être appliqué à toutes les manifestations, événements nationaux, régionaux à venir. Le budget prévisionnel donne le cap, les départements et actions de la FPF doivent tous rentrer dans ce cadre là.

Le président demande aussi que ces événements complètent le dossier de presse que doit établir le secrétaire général, en lien avec le département communication, afin de doter les intervenants, représentants de la FPF, d'un support de présentation. Toujours la visibilité de la fédération à travers cette mesure.

Daniele Pruvot informe le conseil qu'une de ses collaboratrice, Martine Ravache a obtenu une accréditation et sera en mesure de faire un article pour France Photographie.

### Département partenariat

Alain Besnard demande que lui soit fixe le périmètre de ses actions. En effet les partenaires ne sont accrochés que s'ils ont un seul interlocuteur, dit principal.

L'exemple des voyages, gérés actuellement par le département formation, devrait plutôt être du ressort du partenariat. L'unicité de l'interlocuteur augmente la crédibilité de la négociation.

Les galeries devraient être également gérées par le partenariat. Le secrétaire général, précise que les galeries ne sont pas les seuls lieux d'exposition potentiels et que les institutionnels et les collectivités locales disposent eux aussi de possibilités de lieux d'exposition.

Alain demande aussi l'autorisation de se doter de deux collaborateurs, Jean Lyon et Fabrice Raoul, qui font partie de son club et qu'il connaît bien, pour l'aider dans sa tâche. Des cartes de visites seraient nécessaires à cet effet.

Le conseil d'administration valide les propositions de fonctionnement et l'équipe du département partenariat.

Alain présente ensuite sa méthode.

Obtenir non pas de simples avantages mais des avantages exclusifs.

Élargissement des gammes en sortant un peu du monde la photo ( informatique et matériels d'arts )

Trouver de nouveaux partenaires, en cours avec mmfpro, profot, .....

Partenariat avec des médias et le monde de la presse.

Pour chaque concours fédéral, mettre un partenaire majeur. C'est déjà en partie le cas, mais la fédération doit officialisé ces partenariats.

D'amende à ce que soit formaliser la procédure des FIF, pour y inclure des bandeaux dédiés aux partenaires. Le secrétaire général prend la demande en compte.

Vice présidence, chargé du fonctionnement général

Gérard Morisot, vice-président, présente plusieurs points et revient sur des points déjà évoqués. La visibilité de la fédération peut se faire sur le net par deux points d'entrée : le site et Facebook. Sur les sites des dizaines de milliers de photos sont vues annuellement : 64105 utilisateurs et plus de 474 000 pages visitées. La vitrine extérieure de notre fédération existe donc. Cependant leurs utilisations par les adhérents n'est pas suffisantes.

Il compte mettre en place un calendrier fédéral partagé pour que les informations et échéances mutuelles puissent être visible par l'ensemble des adhérents.

Il présentera au prochain séminaire au CISP, en septembre prochain, les possibilités de visioconférence. Ce moyen permettra d'éviter les convocations physiques de certaines réunions et donc d'abaisser les coûts de fonctionnement pour notre fédération.

Il demande au CA de lui permettre de s'adjoindre deux personnes pour l'aider dans sa tâche.

Christophe Cellard pour s'occuper du site et une autre personne en cours de négociation.

À ce titre, le président précise que chaque responsable choisit librement ses collaborateurs et en assume la responsabilité. Il demande donc des accords de principe du CA. Validation du conseil d'administration.

Gérard demande aussi que le site supplée l'obsolescence des sites régionaux, mais cela nécessite de convenir d'une procédure et d'un descriptif des informations (voir rubrique département informatique).

Le président propose que Gérard Barbier, James Labruyere et tous ceux qui le souhaitent, travaille sur la gestion des photos sur le site. Restitution demandée lors du prochain séminaire au CISP en septembre prochain.

Vice-présidence, chargée des unions régionales.

Claudine Lainé, vice-présidente chargée des unions régionales, répond à Gérard Morisot et demande à ce que la possibilité de rechercher des photos par auteur soit générée sur le site.

Claudine a effectué un travail statistique sur le nombre d'adhérents au sein des clubs. Elle est effarée de voir le nombre faible des adhérents dans les clubs : 42% des clubs ont moins de 9 adhérents et 60% des clubs ont moins de 15 adhérents. Elle propose une réflexion pour faire adhérer un plus grand nombre d'adhérents par club. Le secrétaire général attire l'attention sur le fait que en dehors de ces pourcentages, beaucoup de clubs ont peu d'adhérents de toutes façons Daniele Pruvot, quant à elle, n'est pas favorable à une mesure qui consisterait à favoriser financièrement les adhérents des petits clubs.

Didier Coupeau dit que nombre de mesures qu'il souhaitait depuis des années ont été évoquées dans l'introduction du président, notamment répondre aux attentes des adhérents qui ne participent pas aux concours'

Gérard Morisot demande à ce que soit envisagé l'ouverture à des non fédérés d'évènements importants.

Il est également dit de façon assez collégiale qu'un moyen unique de présentation de notre fédération soit mis à disposition des des présidents d'union régionale, voire des présidents de clubs. Mélanie prévoit de faire une proposition pour le CISP de septembre.

Intervention de Didier Coupeau, délégué des unions régionales

Didier Coupeau note que notre président est réceptif aux idées nouvelles amenées par les membres du CA.

Il exprime un constat sur le manque de visibilité de la fédération : le logo de la fédération est absent de trop de salons. Alain Besnard en profite pour citer une anecdote au sujet du salon de Montier en Der.

Gérard Morisot complète en précisant que trop de salons et festivals sont en autarcie et bien qu'animes par des adhérents de la fédération, il n'y a aucun logo ou affiche sur ces manifestations.

Il se félicite en revanche de la représentation des membres du ca qui couvre géographiquement l'ensemble de La France

Il constate que les présidents d'ur ne s'ouvrent pas suffisamment envers les clubs non fédérés. De fait des salons sont organisés sans que nos adhérents aient l'information.

Didier COUPEAU informe le conseil qu'il est prêt à donner un coup de main au comité de pilotage du prochain congrès.

Intervention de Christophe Paqueriau, secrétaire général

Christophe demande au CA de valider la composition de son équipe Secretariat général, à savoir :  
Assistant 1 : Dominique Mathieu, chargé des Fif, ainsi que de la transmission des savoir faire dans le domaine administratif de la fédération

Assistant 2 : Philippe Stefan, chargé des nouveau dossiers et des relations institutionnelles  
Et bien entendu, Pascale Fagetti, secrétaire salariée de la fédération.

Il précise qu'il établira également des relations de travail étroite avec Alain Chabonat, responsable du siège et Jean Claude Luque, responsable de la boutique. Le CA valide en l'état le fonctionnement du secrétariat général.

Christophe informe le Ca que la réservation au cisp est bouclée sur le centre Ravel et que le nouveau contrat du photocopieur est signé ; la dépense sera divisée par deux et même trois la première année, avec les remises accordées.

Intervention de James Labruyere, délégué des unions régionales

James informe le CA que l'équipe pour le festival de Montier en Der se met en place et qu'il va travailler sur le budget prévisionnel de la manifestation selon les nouvelles modalités définies par le trésorier. Il appuie sur le fait que les actions de Pierre Bacquey en matière de relation événementielle ont porté leur fruit et qu'il est nécessaire de bien armer ce département pour une visibilité accrue de la FPF. Le Département événementiel s'appuie aujourd'hui sur les présidents d'UR, en septembre et suivant leurs retours et demandes, une stratégie sera développée.

Le président intervient pour dire aux membres du CA, qu'il confie un projet de biennale FIAP à James en lien avec l'officier de liaison FIAP, Alain Wittezaële et Gérard Barbier responsable département compétitions et d'impliquer les commissaires dans ce projet.. À ce titre, la FIAP fera un effort de traduction de ses textes directeurs en français. Il conviendra de trouver un club support désireux d'organiser une biennale. Un budget de 5000 €uros est attribué par la FIAP au club organisateur qui ferait la demande auprès de la FPF. Dès informations complémentaires seront données au prochain séminaire de septembre.

Intervention de Brigitte Barbier, déléguée des unions régionales.

Brigitte demande où en est la refonte du code des ur. Claudine lui répond que les travaux vont reprendre. Elle signale aussi que des ur ont un trop grand nombre d'administrateurs issus d'un même club.

Brigitte demande comment procéder à la purge des clubs et adhérents qui ne sont plus fédérés, dans la base en ligne. Maurice précise que les clubs et adhérents peuvent être décochés à cet effet.

Christophe intervient pour préciser l'insuffisance de la mesure car cela n'efface aucunement les données personnelles et qu'à ce titre, la fédération ne respecte pas le règlement général de la protection des données (RGPD) en vigueur depuis plus d'un an. Le président intervient et demande au secrétaire général d'étudier, en lien avec le département informatique, la mise en œuvre de la RGPD. Un point de situation sera fait au prochain séminaire au cisp.

Intervention de Maurice Salmon, responsable du département informatique.

Maurice demande la validation de deux devis concernant des modifications à effectuer sur nos sites.

Sur copain, cela consiste à la prise en compte du quadrimage et du concours auteur par internet, pour un montant de 960 euros.

Sur la base en ligne, pour régler qq points sur la gestion des adhésions consécutivement aux changements des tarifs votés au dernier congrès, pour un montant de 360 euros.

Le conseil d'administration adopte les dépenses pour ces deux modifications pour un montant total de 1320 euros.

Claudine intervient pour connaître le devenir des sites des ur, en dehors de la gestion du site de la fédération. Les ur seront consultées et il conviendra de définir si le besoin est réel ou si les infos des unions régionales peuvent être incluses dans le site fédéral. Une décision sera prise au séminaire de septembre 2019.

Intervention de Daniele Pruvot, responsable du département publications.

Lors du précédent CA les comités de rédaction ont été constitués. Les prochaines publications sont déjà en cours de rédaction et les dates des comités de rédaction arrêtés : 16 juillet pour la lettre de la fede (texte à fournir pour le 13 juillet) et mardi 19 novembre pour la lettre de janvier (texte à fournir pour le 14 novembre); 15 octobre et 4 décembre pour les futurs France Photographie.

La lettre de le fédé sera désormais numérique pour les éditions de septembre et janvier, mais sera conservée en version papier pour le numéro d'avril, en raison des rapports et de la convocation pour le congrès. La lettre de la fédé sera téléchargeable en version PDF.

Les nouveaux tarifs doivent être communiqués avant la parution de la prochaine lettre, il faudra donc envisager d'envoyer une FIF à cet effet.

Les nouveaux flyers sont en cours de réalisation.

Concernant le florilège 2019, Danièle demande que les auteurs publiés soient avisés par une lettre envoyée par le président, avant le 13 juillet. Fin août, il faudra envoyé une FIF de souscription à tous les clubs et adhérents.

En octobre la liste des lauréats publiés sera fournie à tous les présidents d'ur.

Fin octobre fin des souscriptions et arrêt des commandes le 12 novembre.

Ensuite la liste des colisages sera envoyée à Chronopost et aux président d'ur. Les livraisons interviendront avant les congés de Noël.

Claudine rappelle la décision de doter les présidents d'ur de deux exemplaires du florilège. Les demandes de ces deux exemplaires devront répondre et être incluses dans des fiches de demande de projet événementiel.

Intervention de Melanie Malfoy, responsable du département communication.

La prévision de programme du département communication comprend quatre axes, principalement au profit de la jeunesse.

1- concours jeunesse : le but est d'augmenter l'intérêt et la participation à ce concours. Des changements réglementaires sont en cours au niveau des tranches d'âges et des thématiques.  
2- développer la représentation de la jeunesse à l'international (FIAP). Cela nécessite la mise en place d'un tuteur car c'est assez complexe; les conditions réglementaires seront envoyées à la commissaire jeunesse.

3- participation des jeunes au congrès (pistes abordées).

Intégration des jeunes au congrès par des propositions de stages, des conférences avec intervenants et des ateliers techniques.

Un concours jeunes durant la durée du congrès avec restitution en fin.

Des expositions d'anciens concours jeunesse

4- Et demain ?

Participation d'une représentation de jeune sur le stand de la fédération au salon de la photo

Mise en place de bornes photos selfies sur le stand

Mélanie demande aussi comment récupérer les codes d'accès de la chaîne YouTube de la fédération mise en place par son prédécesseur

Le président va contacter Lupo à ce sujet et précise que tous les codes d'accès des applications diverses et variées doivent être déposés de façon centralisée afin de palier au risque d'oubli lors des transmissions de fonctions.

Mélanie demande à ce que les présidents d'ur reprennent la transmission des informations pour alimenter la newsletter. En effet, le flux de remontée a tendance à se tarir. Elle souhaite également que soit réalisé un inventaire des moyens de communication; le secrétaire général se charge de faire le point.

Intervention de Serge Bréard, trésorier.

Notre trésorier donne un rapide bilan du congrès. Il s'avère bien moins dépensier que la prévision :

Le budget initial était de 80200 euros et l'état des dépenses, à quelques factures de remboursement encore en attente près, s'élève à 61953,73 euros.

De fait le budget en déficit qui était prévu sur l'exercice ne devrait pas être confirmé et le bilan comptable devrait faire apparaître un solde positif de 24526 euros. Ce bilan est dû également à une perte plus faible que prévue en nombre d'adhérents.

Serge demande également au CA qu'Alain Chabonat lui soit accordé comme assistant. Le conseil valide la proposition.

Les prévisions ci-dessus seront validées si possible lors du BP du 15 juillet. Il est urgent que chacun fasse parvenir ces notes de frais du Congrès. Une surfacturation par l'hôtel des Carmes ne paraît pas conforme au devis transmis. Le président demande à Serge de voir avec cet hôtel sa position. Faute de réponse correspondant au devis, un courrier pourrait être envoyé à la mairie et à l'Office de tourisme.

Intervention de Gérard Barbier, responsable du département compétitions

Gérard énonce la liste des commissaires, au nombre de 15, en appuyant sur le fait que Gilbert Coutelet reste commissaire du Grand Prix. Traditionnellement dévolu au président de la FPF, c'est avec l'accord de Jean Saleilles, qui reste lui-même commissaires reportage que cette situation est validée par le conseil d'administration.

Gérard avait envoyé en préalable du CA, la liste des changements et mesures que le CA devra adopter. Ces mesures sont issues de la réunion des commissaires de la semaine précédente. En voici donc les principaux points :

- Les jugements Coupe de France Papier reviennent à trois juges après une année d'essai avec quatre.

- Dans la catégorie reportage, le jugement se fera en deux phases : à partir d'une série de 6 à 8 images, une première sélection de 60 séries en IP, puis les séries retenues concourront en tirages papier.
- En nature, le vignettage sera accepté sans conditions. Les fichiers natifs seront systématiquement fournis pour les photos récompensées.
- En série sonorisée, les noms des auteurs ne devront plus apparaître en générique. Cette mesure n'est pas dans l'esprit des compétiteurs, en conséquence le CA décide dans un premier temps de ne mettre les noms qu'en générique de fin. Les noms seront limités à trois par montage.
- Le classement du super challenge s'effectuera sur les 100 premiers
- Nouvelles répartition des catégories pour les concours jeunesse. Les moins de 13 ans, deviennent les 8 à 13 ans. Pour les 13-18 ans, ils devront travailler sur des séries de 6 à 12 images.
- Aucun signe distinctif ne sera admis sur les photos
- Pour les passe-partout, pas de portefeuille, pas de bandes collantes, rien d'autre que du carton, pas de sur épaisseur en aspérité à l'arrière, épaisseur maximum 2,5mm. Cette dernière mesure est adoptée avec une abstention.
- Plus de disqualification pour le sens de l'étiquette. Les photos seront néanmoins jugées en fonction du sens de l'étiquette.
- Le piratage d'image sera sanctionné par les notes éliminatoires de 3x5. Toutes les photos de cet auteur seront sanctionnées et celui-ci sera interdit de ce concours la saison suivante.
- Les recours pour les compétitions seront arbitrés par une commission paritaire : le président de la fpf, le responsable des compétitions, un membre du 2ème collège. [Le commissaire concerné, et un membre du club plaignant pourront être auditionnés par cette commission.](#)
- Le Guide des compétitions sera numérique

Gérard Barbier informe les CA sur les points suivant :

- les grands prix rencontrent une forte baisse de compétiteurs
- Le vendredi 20 septembre, au début du séminaire au cisp, une réunion technique pour les compétitions se tiendra entre les partenaires (société Episteme, Maurice Salmon, Gérard Barbier et Albert Debieve)

Enfin il est noté que des clubs concourants en national 2 ont été éliminés et que ces éliminations n'ont pas fait l'objet d'arbitrages

## Congrès 2020

La commune de Saint Orens de Gameville se propose de recevoir le congrès 2020 de notre fédération. Myriam Rivals a constitué une équipe dédiée à la préparation de ce congrès. La constitution d'un comité de pilotage se fera rapidement en intégrant : le trésorier, les départements compétition, communication, partenariat, les responsables des projections. Cette première liste n'est pas définitive et il sera possible d'inclure toute personne susceptible d'apporter ses compétences. Le président se rendra fin juillet à St Orens pour une première rencontre, afin de travailler les bases du congrès avant mobilisation et mise en œuvre de celui-ci.

Le travail en visioconférence sera privilégié

Le président précise qu'en l'état actuel des choses, il n'y a pas de plan B. Les conditions financières paraissent acceptables.

Le conseil d'administration adopte donc le site pour l'organisation du congrès.

Le président lance des pistes au sujet du congrès. Que veut t-on de ce congrès ?

- 1- remise des prix
- 2- expositions
- 3- réunions statutaires
- 4- temps libres
- 5- partenaires
- 6- vision pour les médias



Le débat sur les sorties touristiques reste ouvert. Certains notent que c'est parfois contre-productif et que cela crée des vides au détriment des partenaires (conférenciers, village des marques, ...)  
Jean Saleilles propose une idée avec deux buts : photo de groupe et créer un moment fort, visible par les médias. Pourquoi ne pas demander aux 25 présidents d'UR de fournir chacun 1000 photos d'un format et thème libre qui seraient présentées sur une place publique : Place du Capitole par exemple. Egalement, pourquoi aussi ne pas instaurer un échange de trophée, tel le bouclier de Brennus ? Support qui serait transmis de club organisateur à club organisateur sous forme de passation de relais.

Avant de conclure, Gérard Barbier annonce que consécutivement au challenge openfed, il possède une liste de 200 adresses de messagerie de participants non fédérés. Qu'en faire ?

Le secrétaire général propose de la récupérer et d'envoyer des courriers types pour tenter de recruter ces participants au sein des clubs de notre fédération.

Le premier CA de la nouvelle équipe fédérale est levé à 16h comme prévu, après des échanges très constructifs et des propositions qui semblent convenir au plus grand nombre. L'ordre du jour était chargé, aussi tous les intervenants sont repartis avec des pistes de travail qu'il conviendra de préparer pour les rendre opérationnelles lors du CISP de septembre. Le prochain CA qui se tiendra au siège, est prévu pour le mardi 3 décembre.

Jean Saleilles  
Président FPF

Christophe Paquieriau  
Secrétaire général

